



Sans toit mais pas sans droits!

Association Cent Pour Un Toit-01

L'association a pour but de restaurer un esprit de fraternité dans notre République et pour objet toute forme d'action de solidarité contribuant au logement provisoire de personnes ou familles sans abri et privées de l'accès au droit au logement.

Assemblée générale du 18 Septembre 2021

Rapport moral

Dans un mois exactement, nous pourrions fêter les cinq ans de notre association. En effet, c'est le 18 octobre 2016 qu'a eu lieu notre Assemblée générale constitutive.

Notre objectif était de proposer un logement à chacune des familles se trouvant à ce moment-là dans une grande précarité, puisque logeant pour la plupart au « bidonville des prés de Brou ».

Malgré quelques difficultés au démarrage, liées au refus des bailleurs sociaux de nous proposer des logements, nous faisons aujourd'hui un bilan satisfaisant par rapport à cet objectif.

Le rapport d'activité vous détaillera le nombre de logements dont nous sommes locataires et le nombre de personnes à qui nous les mettons à disposition. Nous voulons ici remercier l'équipe précédente qui a œuvré avec efficacité car, selon notre principe d'organisation, « 100 donateurs devaient nous permettre de louer 1 appartement ». Or, à ce jour, avec près de 700 donateurs, c'est plus du double de logements que nous mettons à disposition puisque nous en louons 15.

Alors dans ces conditions, nous devrions être heureux et satisfaits de notre fonctionnement ! Nous devons avouer que ce n'est pas tout à fait le cas.

En effet, les familles que nous logeons sont, pour la plupart bien intégrées, les enfants vont à l'école, au collège ou au lycée, et ont souvent de bons résultats. Alors nous devrions pouvoir espérer qu'après une attente de plusieurs années sur le sol français, avec souvent une participation bénévole, ici à la banque alimentaire ou là à Emmaüs par exemple, elles pourraient bénéficier d'un titre de séjour. Ce n'est malheureusement pas fréquent, et en tout cas pas aussi souvent que nous sommes en droit de l'espérer. 3 familles que nous hébergions ont pu bénéficier de ces papiers, dont 1 en 2020 et 1 en ce début d'année 2021. Cela nous paraît beaucoup trop peu.

Nous devrions pouvoir accompagner beaucoup plus de personnes vers leur autonomie et ainsi loger d'autres familles dans le besoin.

Mais cela, nous ne le maîtrisons pas. A contrario, et pour la 1^{ère} fois, une famille que nous hébergions a été expulsée vers son pays d'origine. C'est un événement que nous avons vécu très durement au sein du Collège de « **Cent Pour Un Toit-01** ».

La technique est maintenant bien connue : Ordre de Quitter le Territoire Français (OQTF) puis Assignation A Résidence (AAR) en même temps qu'une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF). Cela oblige l'un ou l'autre, parfois les deux parents à venir régulièrement au commissariat de police (2 ou 3 fois par semaine), et puis un jour, c'est l'embarquement et l'expulsion, de l'un, de l'autre, ou de la famille entière.

Cela devient vite compliqué pour ces personnes, lorsque le père est expulsé et que la mère, bien qu'elle ne puisse pas travailler, veut rester en France. Les parents séparés, les enfants

Association Cent pour un toit-01 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4, Allée des Brotteaux CS 70270
- 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX – N° SIRET : 824 062 814 00010 – Code APE : 8899B

✉ Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03

📘 <https://www.facebook.com/centpouruntoit01>

🌐 <https://www.centpouruntoit01.org>

perdent leurs repères. L'Etat n'a pas beaucoup d'état d'âme, il continue d'utiliser la pauvreté et la précarité pour mener à bien sa politique. Une politique qui nous mène tous dans l'impasse, car ce ne sont pas les contraintes climatiques, économiques ou politiques qui perdurent à l'international, qui vont permettre de réduire les flux migratoires. Tous les analystes le disent, c'est un phénomène qui ne peut que s'amplifier.

Nous serons là pour les accueillir, les accompagner, en fraternité et en solidarité, avec toutes les autres associations du territoire de l'Ain, avec lesquelles nous travaillons en complémentarité.

Restons solidaires, résistons et continuons de refuser qu'en notre nom les lois imposent des vies à des êtres humains comme s'ils n'étaient que des chiffres, des flux à gérer, des dossiers à classer au détriment du respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Car en fin de compte, notre réussite commune pour laquelle nous pouvons être fiers et devons continuer de nous battre, c'est que nous avons permis à ces familles d'attendre leur Titre de Séjour dans la dignité.

L'assemblée générale d'une association est un moment privilégié pour regarder en arrière et nous interroger sur le fondement de notre action. Aujourd'hui, avec vous, nous voudrions nous interroger sur la manière de combattre ces politiques migratoires stériles et sur la façon d'appréhender nos relations avec les pouvoirs publics, notamment les représentants de l'Etat.

Pour terminer, mais certainement pas pour conclure, nous voudrions aborder l'aspect financier. Ne dit-on pas que les finances sont le nerf de la guerre ?

Vous le verrez, nos finances sont saines car nous avons des trésorières en or.

Il ne faut pas se le cacher, si nous avions plus de donateurs, nous pourrions loger d'autres familles, il y en a tant qui attendent et espèrent de nous !

Mais, pas loin de 700 donateurs en 5 ans, ce sont déjà de superbes témoignages de solidarité, d'entraide, de fraternité, de bienveillance, bref d'humanité et les membres du Collège sont fier de faire partie de cette association. On le remarque aussi, lorsque par Internet ou Facebook nous envoyons un appel pour une cuisinière, un frigo ou un lit. L'appel est très souvent suivi de propositions. Comme aussi nous constatons les réponses lorsque nous devons solliciter nos donateurs car nous avons des difficultés passagères pour financer les loyers et les fluides.

Nous nous efforçons d'utiliser les dons exclusivement pour le logement des familles. Le fonctionnement de l'association est porté par les adhésions, mais nous constatons souvent que les dons sont versés mais que l'adhésion de 5€ annuelle est souvent oubliée. Cela grève notre fonctionnement.

Au nom du Collège de « **Cent Pour Un Toit-01** », nous vous remercions de votre présence, mais surtout nous vous remercions des efforts que vous consentez, qui nous permettent de mener à bien notre action de solidarité, de fraternité, d'humanité.

Nous vous souhaitons une bonne et studieuse Assemblée Générale.

**« Quand on a une vie meilleure que les autres, on construit
une table plus grande, pas un mur plus haut ! »**

Association Cent pour un toit-01 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4, Allée des Brotteaux CS 70270 -
01006 BOURG EN BRESSE CEDEX – N° SIRET : 824 062 814 00010 – Code APE : 8899B

✉ Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03

📘 <https://www.facebook.com/centpouruntoit01>

🌐 <https://www.centpouruntoit01.org>